

INSCRIPTIONS &
RENSEIGNEMENTS SUR...

www.
cellulesespoir.fr



Flashez ce code pour vous inscrire
en ligne avec helloasso

CONTACT

Des Cellules d'Espoir
pour Clémence et Sarah
12 rue de la mare
62127 Villers-Sir-Simon
Tél. 06 87 15 39 60

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
jusqu'au
27 septembre 2021

Deux parcours balisés
de **13** et **18** km

A

B

5 étapes
gourmandes



Au départ
de la salle des fêtes
de Lignereuil

Le dimanche
3 octobre 2021
à partir de 10h30

L'association
Des Cellules d'Espoir
pour Clémence et Sarah
vous propose

5^{ème} édition

**LA MARCHÉ
GOURMANDE**

Le dimanche
3 octobre 2021
au départ
de la salle des fêtes
de Lignereuil



5 étapes gourmandes

1/ Description : La Marche Gourmande offre la possibilité à un large public d'effectuer une promenade autour de 5 villages des campagnes de l'Artois :

Lignereuil, Givenchy-le-noble, Manin, Avesnes-le-Comte, Beaufort-Blavincourt.

A chaque village, une partie qui compose le repas est proposée. Le trajet s'effectue en cinq étapes, de l'accueil jusqu'au dessert.

Le parcours est accessible aux vélos et poussettes.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Deux itinéraires sont possibles, de 13 et 18 kilomètres.

Les départs se font de manière échelonnée entre 10h30 et 12h30, le dimanche 3 octobre 2021, à partir de la salle des fêtes de Lignereuil.

Une éco-cup vous sera offerte au départ.



Les réservations sont effectives à la réception du règlement qui est à envoyer à :

Des cellules d'espoir pour Clémence et Sarah
12 rue de la mare
62127 Villers-Sir-Simon

www.cellulesespoir.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire en flashant ce code



RÈGLEMENT

2/ Organisateurs :

Association Des cellules d'espoir pour Clémence et Sarah

La participation se fait uniquement sur inscription.

L'inscription est validée à réception de la fiche d'inscription accompagnée du paiement ou en ligne sur le site helloasso via www.cellulesespoir.fr ou en flashant le qr-code.

Les mineurs devront être accompagnés par un adulte.

3/ La manifestation aura lieu par tous les temps sauf arrêté préfectoral. En cas de désistement, quel qu'en soit le délai, le montant de l'inscription restera acquis au profit de l'association.

4/ Responsabilité : L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

5/ Les participants devront respecter les lieux et suivre le balisage.

6/ Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'inscription vaut acceptation du présent règlement

Mesure Covid19 : gel hydroalcoolique à chaque étape, pass sanitaire obligatoire ou test pcr négatif de moins de 48 heures, masque obligatoire pour les déplacements dans les salles et distanciation entre les groupes.

Départ

Départ de la salle des fêtes de Lignereuil

Accueil des participants

- 1. Givenchy-le-Noble**
Apéritif
- 2. Manin**
Soupe
- 3. Avesnes-le-Comte**
Couscous
- 4. Beaufort-Blavincourt**
Assortiment de fromages
- 5. Lignereuil**
Café, Gâteau moelleux aux Pommes et aux Noix
- Boissons non comprises -

M. ou Mme :

Adresse :

Tel :

E-mail :

Heure de départ envisagée :

(entre 10h30 et 12h30, pour la gestion des points d'étapes)

Nombre de participants

Adultes : x 20 euros

Enfants : x 11 euros

Moins de 5 ans : x gratuit

Adhésion à l'asso. : x 2 euros*

Total :

*facultatif

Ci-joint un chèque de à l'ordre de

Des Cellules d'espoir pour Clémence et Sarah

validant l'inscription et l'acceptation du règlement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.